

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 1.2.3 HOLDING		Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
				1		2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
				217	218					
					222					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224					
	Production immobilisée *				226					
	Subventions d'exploitation reçues				230					
Autres produits				232						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					234					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236					
	Variation de stock (marchandises) *				238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				242		2 273			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244					
	Rémunérations du personnel *				250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252					
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	254					
	Dotations aux provisions				256					
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	}	259	262						
			260							
Total des charges d'exploitation (II)					264		2 273			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		(2 273)			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)				280		709 405			
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294					
	Charges exceptionnelles	{ Dont am. rtissem. des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont am. rtissem. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	}	347	300					
				348						
	Impôts sur les bénéfices *				306		7 829			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310		699 302		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		699 302	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		7 829			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi a redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		342		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exception-nelle simulateur de conduite	641		350	665 000
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		42 131	354		
Bénéfice col. 1										
Déficit col. 2										
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370		42 131	372		
Bénéfice col. 1										
Déficit col. 2										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise- SAS 1.2.3 HOLDING		2 Place Jeanne d'Arc		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE			
SIRET		9 5 2 5 8 4 7 1 2 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois * 8	
				Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le 31122023	
				Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 016 102	042	1 016 102
	Total I (5)	044	1 016 102	048	1 016 102
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070	
		072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	709 666	086	709 666
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	709 666	098	709 666
	Total général (I + II)	110	1 725 769	112	1 725 769
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		699 302	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 699 302	
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		7 829	
	Comptes courants d'associés	173		18 638	
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		26 467		
Total général (I + II + III)		180		1 725 769	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	16 222	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

1.2.3 HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 2 Place Jeanne d'Arc, 34750 VILLENEUVE LES
MAGUELONE
RCS MONTPELLIER 952 584 712

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élevant à 699 302 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 699 302 euros

A la réserve légale	34 965 euros
Autres réserves	664 337 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Isabelle SAUNIER

